

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

ASSEMBLEE DE L'UNION

Moroni, le 12 Novembre 2005

FESTIVITES MARQUANT LE TRENTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ADMISSION DES COMORES A L'ONU,

**ALLOCUTION DE CLOTURE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION DES
COMORES,**

HONORABLE DEPUTE SAID DHOIFIR BOUNOU.

Messieurs les membres des gouvernements de l'Union et des îles
Messieurs les membres de la Cour constitutionnelle,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires des Assemblées de l'Union et des
îles autonomes des Comores,
Messieurs les Ambassadeurs,
Madame et Messieurs les Représentants des organisations internationales,
Messieurs et Madame les chefs de partis politiques
Messieurs les Maires et représentants des collectivités locales
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici, au terme des festivités marquant le trentième anniversaire de
l'admission des Comores à l'Organisation des Nations Unies.

En effet, il y a trente ans, le douze novembre 1975, sous l'autorité du Chef de
l'Etat et Président de la République des Comores, le Prince Feu Said Mohamed
Djaffar, l'archipel des Comores, dont la candidature a été parrainée par quatre
vingt pays, répartis sur tous les continents, a été reconnu par l'Assemblée
générale en tant que Nation libre.

Et ce jeune et nouvel Etat était donc admis en tant que membre à part entière
de cette grande organisation internationale.

Parallèlement, sous les grandes acclamations de l'ensemble des représentants
des pays membres, une résolution est venue appuyer cette admission qui a
obtenu le consensus des peuples du monde et a confirmé, de manière
solennelle, les limites naturelles et juridiques de notre Etat qui englobe l'île
comorienne de Mayotte, l'île comorienne d'Anjouan, l'île comorienne de Mohéli
et l'île comorienne de la Grande Comore.

Cette admission à l'ONU dont le parrainage a été refusé par la France, ex-
puissance tutrice, constitue une victoire d'abord de l'organisation pan

africaine. C'est également une victoire de la jeune diplomatie comorienne qui, en dépit de ses faibles moyens et contre l'avis de la France, a su sensibiliser les Nations, mobiliser l'opinion internationale en faveur de notre cause. C'est naturellement la victoire du peuple comorien. C'est surtout la victoire de tous les peuples du monde épris de paix et de justice qui militent comme nous pour leur libération de toute tutelle coloniale.

Depuis, comme vous le savez, l'île comorienne de Mayotte reste sous administration de la République française. Ce qui rend la décolonisation de notre pays inachevée.

Au regard de toutes nos constitutions, de la loi internationale qui prime sur le droit national y compris celui des grandes puissances comme la France, les Comores restent un Etat composé de quatre îles.

Nous avons toujours, depuis, reçu le soutien de toutes les organisations internationales pour la décolonisation complète de notre pays.

Tous les dirigeants qui se sont succédés aux Comores ont respecté le pacte moral que nous avons signé relatif à la sauvegarde de l'intégrité territoriale des Comores et au retour de Mayotte.

Honorable Assistance,

Trente ans après, le problème de la décolonisation de Mayotte reste entier. Nous sommes en droit de nous poser des questions sur la volonté de l'ancienne puissance tutrice de favoriser le retour de cette île dans son ensemble naturel. Nous avons le sentiment que le dialogue franco-comorien prôné au sujet de l'intégrité territoriale des Comores et, donc du retour de l'île de Mayotte dans l'ensemble comorien, ne produit pas les résultats escomptés.

Au contraire, il a pour effets, suite aux différentes consultations qui sont organisées à Mayotte, de rendre irréversible le statut actuel de cette île. Or, la France sait plus que quiconque, que notre pays est et reste indivisible. Et toutes les consultations qu'elle organise sur le sol comorien, au mépris de notre souveraineté, au regard de nos constitutions qui se succèdent, au regard de la législation internationale, sont nulles et non avenues.

Mais notre revendication légitime sur Mayotte n'occulte en rien la volonté de tout comorien de renforcer les relations au demeurant très anciennes qui nous lient à notre premier partenaire dont les intérêts seront préservés. Et personne ne remet en cause les intérêts de la France dans la région.

Nos interrogations portent également sur notre diplomatie qui, au fur et à mesure que le temps passe, se révèle inefficace. Et est contre productive. La mobilisation qui est à l'origine de notre admission à l'ONU a beaucoup faibli.

C'est pourquoi nous entendons de la diplomatie comorienne qu'elle

redynamise cette mobilisation pour que reconstitue l'Union sacrée autour de la sauvegarde de l'intégrité territoriale des Comores.

Honorable assistance,

Ces interrogations portent également sur l'attitude de la plupart de nos compatriotes de Mayotte qui nient l'évidence, remettent en cause leur histoire, notre histoire commune, se font passer pour ce qu'ils ne sont pas.

Nous leur réitérons notre volonté de dialogue qui ne s'est jamais démenti. Nous leur demandons de participer avec nous à la construction de ce nouvel ensemble comorien conçu de manière à prendre en compte leur revendication d'antan relative à l'autonomie des îles.

Les nouvelles institutions de l'Union des Comores autorisent, par la tournante, que les ressortissants de chaque île aient la possibilité de présider aux destinées des Comores. Ces institutions prennent en compte le particularisme mahorais et excluent toute dictature d'une île sur une autre.

Honorable assistance ?

Nous constatons avec amertume et inquiétude un déficit de conscientisation de notre peuple sur ce sujet capital pour les Comores. D'où la résolution qui vient d'être adoptée par les parlementaires de l'Assemblée de l'Union des Comores.

Nous attendons de cette résolution que tous les acteurs, toutes les différentes couches de la population s'investissent chaque jour d'avantage pour faire du retour de l'île comorienne de Mayotte leur préoccupation quotidienne. C'est un devoir de mémoire.

Je remercie donc les députés de l'Assemblée de l'Union pour cette initiative responsable.

Je remercie également toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation commémorative de l'admission des Comores à l'ONU.

Sur ce, je déclare close cette cérémonie relative au trentième anniversaire de l'admission des Comores à l'ONU.

Je vous remercie.